

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 5-0532 rév. 27**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

CERTIS
3, rue des Orchidées
Immeuble Le Millepertuis
35650 LE RHEU

SIREN : 528254790

satisfait aux exigences de la norme / *fulfils the requirements of the standard*
NF EN ISO/IEC 17065:2012
et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

Agro - Agri - Alimentaire / Food, Agro and agri business

réalisées par l'entité **CERTIS** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mentioned entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

/

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes / *and precisely described in the following technical appendix :*

5-0532 rév. 27

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

| |
|--|
| Date de prise d'effet / <i>granting date</i> : 23/01/2024 Date de fin de validité / <i>expiry date</i> : 31/12/2025 |
|--|

Christelle REBILLET

La Responsable du Pôle Management, Produits,
Qualification, Personnes,

Pole manager - Management, Products, Qualification, Persons,

P/I Hélène TAGZOUT

La Responsable du Pôle Services, Produits, Vérification,
Agroalimentaire,

Pole manager - Services, Products, Verification, Agri-food,

Par délégation du Directeur Général

On behalf of the General Director

DocuSigned by:

Christelle REBILLET

5C46E0436CFF4CC...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 5-0532 Rév 26. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 5-0532 Rév 26.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Certifications

ANNEXE TECHNIQUE
TECHNICAL APPENDIX

N° 5-0532 rév. 27

Organisme accrédité / *Entity accredited* :
CERTIS

Pour : CERTIS - LE RHEU

Agro - Agri - Alimentaire / Chartes agricoles /
 Certification des élevages de volailles
Food, Agro and agri business / Farming carters /
 Certification of breeding poultries

| Processus / process | Programme de certification / certification scheme | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type |
|--------------------------------|---|--|
| Elevages de volailles de chair | Charte technique de l'élevage de volailles de chair (EVA, CIPC, CIDEF, CICAR, CIP) Protocole de vérification des chartes techniques d'élevage en production de volailles de chair Exigences relatives au contrôle de la charte technique de l'élevage de volailles de chair Grille d'évaluation EVA version 5, disponible auprès des interprofessions avicoles PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées disponible auprès des OC | 6 |

Agro - Agri - Alimentaire / Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés /
 Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés
Food, Agro and agri business / Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes /
 Certification of the animal feed manufacturing process including compounds and premixes

| Processus / process | Programme de certification / certification scheme | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) / certification type |
|--|--|--|
| Certification du processus de fabrication d'aliments pour animaux dont composés et prémélangés pour les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - la fabrication et mise sur le marché d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution d'aliments composés, d'aliments minéraux, d'aliments liquides, d'aliments d'allaitement, de prémélangés - la distribution de matières premières ou d'additifs pour l'alimentation animale - le négoce d'aliments pour animaux producteurs de denrées alimentaires au sens réglementaire /matières premières, additifs, prémélangés, aliments composés - transformation des matières premières | Programme de Certification de Nutrition Animale (RCNA) composé du référentiel de certification, du protocole de certification et de la grille d'audit Version en vigueur sur le site : https://www.oqualim.com/fr/ | 6 |

Agro - Agri - Alimentaire /

Certification des prestations de mise en vente, de distribution à titre gratuit, d'application et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques #

Food, Agro and agri business /*Certification of services for sale, for free distribution, application and consulting with the use of plant protection products*

| Service | Programme de certification | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) |
|---|---|--|
| Application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques | <ul style="list-style-type: none"> -Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture | 6 |
| Prestation de conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques | <ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification pour l'activité « conseils stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture | 6 |
| Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels | <ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture | 6 |
| Prestation de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels | <ul style="list-style-type: none"> · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels » · Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2o de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime · Arrêté du 16 octobre 2020 relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime pour l'activité « organisation générale » · et les Guides de lecture associés disponibles au bulletin officiel du Ministère en charge de l'agriculture | 6 |

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) #

Food, Agro and agri business /*Traditional Speciality Guaranteed (TSG)*

| Catégorie /famille de produits | Programme de certification | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) |
|---|--|---|
| Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom) | Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Certification de produits agricoles et alimentaires hors vins et spiritueux, sous Appellations d'Origine Protégée (AOP) française #

Food, Agro and agri business /*French certification of food and agricultural products except wines and spirits under Protected Designation of Origin (PDO)*

| Catégorie /famille de produits | Programme de certification | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) |
|---|--|---|
| Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal) | Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /

Indication Géographique Protégée (IGP) française #

Food, Agro and agri business /
French Protected Geographical Indication (PGI)

| Catégorie /famille de produits | Programme de certification | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) |
|---|---|--|
| Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal) | Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |
| Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom) | Règlement (UE) 1151/2012 et modifications ultérieures Règles de l'INAO Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO (Reg. (EU) 1151/2012 and subsequent amendments, Rules of INAO, Control plan and certification Procedure validated by INAO) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |

Agro - Agri - Alimentaire / Signes de valorisation des produits alimentaires /
Certification de produits agricoles et alimentaires sous Label Rouge Français #
Food, Agro and agri business /
Certification of food and agricultural products for French "Red Label"

| Catégorie /famille de produits | Programme de certification | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) |
|---|--|--|
| Cat 1.1 - Viande et abats frais (Fresh meat and offal) | Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |
| Cat 1.2 - Produits à base de viande (cuits, salés, fumés, etc.) | Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, | 5 |

| | | |
|--|--|---|
| (Meat products (cooked, salted, smoked, etc.)) | Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | |
| Cat 1.4 - Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) (Other products of animal origin (eggs, honey, various dairy products except butter, etc.)) | Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |
| Cat 1.7 - Poissons, mollusques, crustacés frais et leurs produits dérivés (Fresh fish, molluscs, and crustaceans and products derived therefrom) | Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |
| Cat 1.8 - Autres produits de l'annexe I du traité (épices, etc.) (Other products listed in Annex I to the Treaty (spices etc.)) | Code rural et de la pêche maritime, Livre VI, Titre IV, chap. 1er section 1 et chap. 2, 3, 4 et 5, et textes d'application associés, Règles de l'INAO, Cahier des charges et plan de contrôle, validés par l'INAO, disponibles auprès de l'OC (French law, INAO rules and Control plans, endorsed by INAO and available from the CB) Portée flexible (Flexible scope) : liste des activités de certification disponible auprès de l'OC | 5 |

Agro - Agri - Alimentaire /
Certification de Conformité Produits (CCP) #
Food, Agro and agri business /
Certification of food products with a French label "CCP"

| Catégorie /famille de produits | Programme de certification | Type de certification (cf. ISO/IEC 17067) |
|---------------------------------------|---|--|
| Cat 1.1 : Viandes et abats frais | Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . | 5 |

| | | |
|---|---|---|
| | Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur | |
| Cat 1.4 : Autres produits d'origine animale (œufs, miel, produits laitiers sauf beurre, etc.) | Articles L640-2, L641-20 à 24, et les articles R 641-58 à R641-68 du Code rural et de la pêche maritime, Arrêté du 14 décembre 2007 portant homologation des modalités minimales de contrôle des exigences et recommandations en matière de certification de conformité, Arrêté d'approbation du 30/06/2008, portant approbation du logo d'identification de certification de conformité d'un produit. Disponibles sur www.legifrance.gouv.fr Guide des Bonnes Pratiques en matière de l'arrêté du 03/07/2007 disponible sur www.agriculture.gouv.fr . Référentiels de certification, disponibles auprès de l'OC PORTEE FLEXIBLE - Liste des activités accréditées et référentiels disponibles auprès de l'Organisme Certificateur | 5 |

Date de prise d'effet / *Granting date* : **23/01/2024**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document cofrac CERT CPS INF 02 disponible sur www.cofrac.fr

En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 5-0532 Rév. 26. This technical appendix cancels and replaces the technical appendix 5-0532 Rév. 26

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr